



## **CHARTRE DE RESPONSABILITE POUR LA COURSE EN JOELETTE** **EDITION 2023**

Nous souhaitons à travers cette chartre clarifier le déroulement de la course en Joëlette proposée par l'Association Club des 20 km de Paris et nous comptons sur la responsabilité de chacun pour respecter ces quelques règles lors de votre participation.

### **1. La place des Joëlettes dans la course 20 km de Paris**

La promotion et l'intégration des personnes en situation de handicap dans le sport constituent un enjeu majeur pour notre association. Une course qui compte des personnes en situation de handicap en son sein offre un espace plus convivial à tous les coureurs.

Notre association soutient les principes suivants et s'engage à œuvrer à leur application dans tous ses projets :

- Promouvoir et respecter les droits des personnes en situation de handicap en menant des actions de sensibilisation et en luttant contre les préjugés et les stéréotypes auxquels elles font face ;
- Elaborer des politiques et des pratiques qui protègent les personnes en situation de handicap contre tous les types de discrimination, et examiner périodiquement l'efficacité des politiques et des pratiques d'intégration des personnes en situation de handicap au sein des événements organisés par l'association ;
- Promouvoir l'égalité de traitement et l'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap au moyen d'aménagements raisonnables à toutes les étapes de leur association avec l'organisation des événements 20 km de Paris ;
- Respecter la confidentialité des renseignements personnels concernant les personnes en situation de handicap.

En promouvant la course en Joëlette, l'association a pour but de faire participer des personnes présentant un handicap à la course au milieu de coureurs valides, et ainsi leur redonner de l'espoir en les intégrant à la société par le biais du sport.

### **2. Le matériel à utiliser**

La Joëlette est un fauteuil tout terrain, adapté en fonction du handicap (déficiences motrices, sensorielles ou mentales), monté sur une ou deux roues. A l'avant, deux bras ergonomiques avec des poignées permettent à un ou deux accompagnateurs

de tirer l'embarcation, et deux poignées à l'arrière permettent aux troisième et quatrième accompagnateur de la pousser et de l'équilibrer.

Le maniement de la joëlette demande de l'entraînement. Quelle que soit la nature du terrain, il est primordial de maintenir l'équilibre et la position du siège, sachant qu'une joëlette pèse une trentaine de kilogrammes auxquels vient s'ajouter le poids du « pilote ». Les membres de l'équipe doivent impérativement communiquer entre eux afin d'assurer le confort et la sécurité de leur « passager ».

### **3. Les modalités d'inscription :**

La personne en situation de handicap sur sa joëlette peut se faire accompagner de deux à huit coureurs.

Un capitaine de la joëlette est désigné. Il est responsable de son équipage et s'engage à faire respecter les consignes de conduite.

### **4. Les règles sportives**

#### **Briefing obligatoire avant la course :**

Les capitaines de tous les équipages devront participer au briefing 10 mn avant le départ de la course à l'intérieur du SAS Joëlette, à côté du Car Podium Départ. Ce briefing a pour but de donner les consignes. Il sera présidé par le responsable Handicap et Solidarité des 20 km de Paris : monsieur Christian Dujardin (Tel 06 77 00 33 66)

#### **Code de conduite pendant la course :**

- **La joëlette doit rouler sur le côté droit de la chaussée autant que possible, afin de garantir la sécurité de l'équipage et des autres coureurs ;**
- **Une joëlette n'est pas prioritaire sur les autres participants, surtout lors des dépassements d'autres coureurs ;**
- **Les changements de direction doivent être faits dans la plus grande courtoisie ;**
- **Les règles de fairplay entre l'ensemble des participants à la course des 20 km de Paris sont d'usage et nous tiennent à cœur afin de pérenniser le vivre-ensemble et d'éviter de reléguer les joëlettes dans le dernier SAS (comme préconisé dans le Règlement FFA) ;**
- **Vous vous engagez à respecter tout rappel à l'ordre éventuellement effectué pendant la course par l'organisation des 20 km de Paris ;**
- **Il n'y a pas de podium joëlettes, prenez le temps de vous faire plaisir pour la plus grande joie de votre pilote !**

Lisez et acceptez le contenu de cette charte et du règlement de la course avant de valider votre engagement.

Nous demanderons au capitaine de l'équipe Joëlette de signer un exemplaire de cette charte lors du retrait des dossards.

Nous vous souhaitons une belle course.

Didier ECK,  
*Président des 20 km de Paris*